DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 OCTOBRE 2018

2018/61: LOMME EN TRANSITIONS 2018-2020

Jamais le monde n'a connu autant de crises simultanées face auxquelles les communes sont en première ligne.

Ces crises sont désormais structurelles, et il est nécessaire de bien comprendre qu'elles sont également interdépendantes : économique, énergétique, climatique, migratoire, avec des conséquences sur le bien vivre ensemble et l'emploi dans notre commune. De nombreuses collectivités locales, des collectifs citoyens, des entreprises, se mobilisent, expérimentent et mettent en œuvre des solutions nouvelles, alternatives, et inventent localement un nouveau modèle de développement plus juste, plus responsable et durable.

C'est l'ambition de la commune associée de Lomme, engagée de longue date en faveur d'un développement local durable et qui depuis 2015 avec volontarisme a initié une dynamique de transitions en référence au mouvement « transition town ». Notre conviction : la transition écologique, économique et sociale est l'affaire de tous, et elle repose sur des coopérations nouvelles, voire conjointes de citoyens, élus/acteurs publics, acteurs associatifs, acteurs sociaux et économiques ! Face en effet à un modèle néo-libéral de croissance dominant qui détruit la vie sur terre et qui produit toujours plus d'inégalités sociales et de pauvreté, c'est à l'échelle locale où se jouent quotidiennement ces enjeux sociaux et environnementaux globaux que se structurent des réponses concrètes et d'autres perspectives en matière de vivre ensemble.

Au travers de la démarche « Lomme en transitions », démarche originale en référence au mouvement « transition town » initié par Rob Hopkins, notre priorité est d'inciter à la prise de conscience de tous les citoyens et acteurs de notre ville autour de ces enjeux complexes, de faciliter et d'aider à la prise d'initiatives citoyennes et à la mise en œuvre de projets concrets en faveur de solutions alternatives. Comprendre pour agir, ici et maintenant, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective ; pour ce faire, l'exemple nous paraît le meilleur moyen. C'est pourquoi la commune, eu égard à ses champs de responsabilité et ses moyens, met en œuvre des projets accélérateurs de la transition écologique, économique et sociale.

- « Lomme en transitions » repose sur une vision positive de l'avenir avec pour finalités :
- la résilience de notre territoire, c'est à dire sa capacité à absorber les chocs à venir (dérèglement climatique, mutations de la société à travers le numérique...)
- la réduction forte, individuellement et collectivement, à la fois de la consommation d'énergie d'origine fossile et de nos émissions de gaz à effet de serre afin de contribuer à l'objectif national du Facteur 4 (diviser par 4 nos émissions de GES d'ici 2050).
- le renforcement et le développement des solidarités locales, des coopérations entre l'ensemble des acteurs du territoire pour une société plus juste et inclusive.

L'adoption d'une première délibération en novembre 2016 a permis de définir un cadre stratégique « Lomme en transitions » comprenant 4 grands axes d'intervention et de coopération avec l'ensemble des acteurs de la ville dont les habitants :

- la transition écologique et énergétique (axe 1) et la transition économique (axe 2) constituent deux grandes finalités de notre projet politique de transition vers un mode de développement plus juste, plus responsable et durable.
- L'éducation et la citoyenneté (axe 3) et la transition numérique (axe 4) constituent les deux

leviers ou moyens d'actions clefs de notre projet de société pour demain.

En outre, la première délibération de novembre 2016 a permis, d'une part, de recenser près de 80 actions ou initiatives portées par la ville, mais aussi par des associations, des entreprises, des établissements scolaires ou des citoyens ; et d'autre part, d'engager ou développer des actions concrètes dans le fonctionnement de la commune afin de réduire les consommations d'eau, d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Citons de manière non exhaustive, parmi les projets exemplaires et pédagogiques de la commune :

- la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage ou la propreté (220 M3)
- la construction de restaurants scolaires à hautes performances énergétiques
- le développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque sur écoles Petit Quinquin et Curie Pasteur, chauffe-eau solaire pour la piscine)
- la réduction importante des consommations électriques pour l'éclairage public pour un total de 700 000 Kwh (et une économie de 90 000 euros)
- un nouveau marché d'achat d'électricité 100% verte
- la suppression des produits phytosanitaires dans les espaces publics dont une expérimentation dans les cimetières avec amélioration paysagère des sites
- collecte de déchets alimentaires dans les cantines pour compostage et production de gaz

En février 2018, un second forum a permis d'évaluer collectivement les actions engagées et de faire des propositions pour un nouveau programme d'actions 2018 /2020.

Ce forum a aussi permis de rendre visible la diversité des actions et des acteurs engagés.

Afin de rendre plus lisible et compréhensible pour les lommois cette dynamique, il est proposé, à partir des discussions lors du second Forum, de déterminer des objectifs opérationnels, déclinés en actions concrètes mises en œuvre par la ville avec ses partenaires.

La présente délibération précise donc l'ensemble des objectifs opérationnels 2018-2020 que la ville souhaite privilégier pour poursuivre et renforcer la dynamique collective de transitions.

Axe 1: La transition écologique

Biodiversité : Face à la chute dramatique de la biodiversité et de son importance dans l'équilibre de l'écosystème de notre territoire, il est proposé de définir le cadre d'une trame verte comme moteur du développement de la biodiversité dans la ville autour de trois pôles : La nature autour de l'eau (Marais Bois Blancs) / la nature protégée (raquette de la Délivrance) / la nature en actions (Parc de la Maison des enfants – parc naturel). Cette trame verte déterminera une continuité d'espaces nature à préserver dans les projets urbains en cours ou à venir:

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Poursuite de la sensibilisation et de la mobilisation des Lommois aux enjeux de la trame verte aux travers d'événements réguliers : visites guidées, plantations et chantiers participatifs
- Mise en œuvre d'une signalétique pour sensibiliser les lommois et présenter le tracé et les espaces concernés
- Aménagements de la partie Nord : ouverture du parc de la Maison des enfants et prolongement du chemin Lehu jusqu'au parc urbain.

Déchets : Un Plan Lommois de Réduction des Déchets: La maîtrise et la gestion des déchets sont des enjeux très importants de la ville en transition avec la nécessité de réduire rapidement les quantités de déchets pour les citoyens comme pour la collectivité. Plusieurs initiatives ont déjà été prises comme la création d'un composteur collectif au Marais ou le

lancement de l'opération « famille à zéro déchet ».

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020:

- Généralisation du tri sélectif dans les services et les écoles
- Évolution des manifestations sportives et culturelles en « Eco évènements » (selon charte existante)
- Promotion d'une charte des commerçants « zéro-déchet » (en lien avec la transition économique)

Mobilité : Réduire l'impact de la voiture en ville et favoriser les alternatives (les transports en commun, le vélo...) pour s'engager durablement dans la transition, la nécessité de réduire les déplacements en voiture est aujourd'hui une évidence afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions atmosphériques.

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Mise en place de plusieurs parcours éducatifs vélo dès la rentrée scolaire (plus de 70 créneaux d'1h30 organisés pour la rentrée 2018/2019 avec sorties sur route pour 300 enfants),
- Mise en place de 2 pools de véhicules municipaux pour un partage de la flotte motorisée et non motorisée avec pour objectif de réduire de 30 % le nombre de véhicules de la commune
- Développement des aménagements cyclistes (contre sens cyclistes, tourne à droite, circulation...)

Axe 2: Les nouveaux emplois et les nouveaux modes de consommation de la transition

La transition économique est une des finalités de notre stratégie de transitions, bien que la commune n'ait pas de compétence en termes de développement économique et d'emploi. De manière volontariste, et au travers notamment de la commande publique, l'ambition de la ville est de promouvoir une autre économie, une économie à valeur ajoutée pour le territoire en termes d'utilité sociale/sociétale, ou encore d'emploi local.

En outre, l'enjeu est de promouvoir de nouveaux modes de consommation, voire de production, plus propres, plus sobres en ressources (en particulier en ressources fossiles), plus sensibles aux attentes des citoyens, en particulier des plus démunis, en vue de contribuer in fine à un nouveau mode de développement plus durable.

Transition économique – emploi de demain

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Circuits courts « emploi de proximité emplois locaux » afin de rapprocher les demandes d'emploi des offres locales, à partir de septembre 2018
- Nouvelle campagne de services civiques « Commune associée de Lomme» à partir de novembre 2018 dont plusieurs postes tournés vers la transition écologique et numérique
- Un forum des métiers de demain permettant à la fois de présenter les nouveaux métiers et les emplois de demain, en partenariat avec la Maison de l'emploi de LILLE-LOMME-HELLEMMES (tous les deux ans)

Transition économique - nouveaux modes de consommation

4 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Reconduction des opérations « familles zéro déchet » et « familles à énergie positive »
- Campagne d'achat groupé d'énergie en septembre 2018 en partenariat avec le C.C.A.S et l'association Pôle SYNEO
- «Guide-Ressources la consommation locale, solidaire et durable » (initiatives, lieux/organisations ou structures engagées sur la ville)

- Exemplarité de la ville : achats publics responsables, cantine comme lieu d'éducation active autour de l'anti-gaspillage.

Axe 3: L'éducation et la citoyenneté

Développer la responsabilité et l'engagement citoyen : La question des transitions ne peut s'envisager sans un volet éducatif, au sens large, dans lequel les futurs citoyens se construisent aussi. C'est un enjeu déterminant permettant demain de « penser autrement le Monde » dans lequel nous vivons et générant des habitudes et des comportements éco citoyens. Cela ne peut se décréter mais au contraire se construire avec tous les acteurs éducatifs : enseignants, atsem, parents, enfants...

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Conforter les parcours éducatifs, notamment dans les écoles (Novembre sans frontières, plan BCD...)
- Accompagner les parents dans les transitions (ateliers Parents connectés, défi école à énergie positive, espace parents, mobilité à l'école....)
- Création d'un atelier des enfants

Encourager l'éco-citoyenneté sous toutes ses formes : L'éco-citoyenneté va au-delà des petits gestes pour notre environnement. Elle doit être promue de manière positive, par l'adhésion et la conviction parce que nous n'avons plus le choix. Il s'agit d'amplifier cette prise de conscience et de mobiliser tous les acteurs : habitants, associations, collectifs, services de la ville, écoles...Au-delà de l'engagement citoyen et de la promotion des voies et chemins vers les transitions, la ville valorisera la ferme éducative comme équipement phare de sa politique de transitions pour tous les habitants.

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Faire évoluer la ferme éducative en centre de ressources Citoyen du Développement Durable (Création en 2019 d'un groupe de travail associant tous les acteurs pour initier en 2020 ce nouvel espace éducatif sur le développement durable pour tous.....)
- Développer les « gestes éducatifs » au sein des accueils ville (animations autour du développement durable dans les ALSH et les parcours, mise en place de bonnes conduites citoyennes.....)
- Organisation d'au moins 3 temps de débats et d'échanges autour des transitions en lien avec les projets éducatifs, culturels, numériques et citoyens de la ville

Axe 4: La transition numérique

Création de nouveaux services à la population dédiés aux enjeux sociaux et sociétaux du numérique pour la ville et la société de demain : La transition numérique est déjà largement en cours et engendre aujourd'hui de nouveaux usages et besoins des habitants. La création du TRINUM répondra à ces nouvelles attentes, liant dans un projet global les questions éducatives, culturelles, numériques. Cela suppose de construire avec les habitants et pour eux les « chemins du numérique » comme nouveaux moyens de compréhension, de diffusion, d'échanges et de partage.

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Développer des actions de sensibilisation aux modes de « fabrication numérique » (Fabrique ta ville, Hackathon à la médiathèque.....)
- Développer des outils et actions de sensibilisation aux enjeux de la data (ateliers de production et d'exploitation de ses propres données (Urbibox) ; démonstrateur de données urbaines (Dataviz)...) et ouvrir en 2020 un laboratoire citoyen de la donnée
- Développer des outils et actions de sensibilisation et de dialogue avec les acteurs de l'innovation technologique (ateliers des possibles) et réaliser en 2020 un dispositif

d'innovation ouverte permettant aux chercheurs de dialoguer et tester leurs prototypes avec les habitants

Transformation digitale de la collectivité :

Notre société se trouve transformée par l'utilisation de nouveaux outils technologiques, en particulier numériques. Cette transformation digitale (numérique) doit être au service de la transition économique, écologique et sociale. Elle doit être en particulier pour la collectivité une opportunité permettant à tous les habitants de vivre et d'exercer de manière "augmentée" leur citoyenneté, et également un moyen de renforcer l'inclusion sociale en simplifiant et en facilitant l'accès aux services proposés aux citoyens.

2 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Développer un grand plan de dématérialisation des procédures par la mise en place, en mars 2019, d'une plateforme GRU (Gestion Relation Usager) qui permettra aux administrés de réaliser leurs démarches en ligne avec, en plus, la création d'une carte unique pour tous les services de la Ville
- Dynamique d'une culture numérique en interne de la mairie. Le fonctionnement des services municipaux se numérise progressivement avec la mise en place d'outils de travail come le nouveau logiciel de traitement de courrier Elise étendu à l'ensemble des services municipaux dès janvier 2019 ainsi que la création d'un site Intranet.

Lutte contre « l'Illectronisme »

Si les outils numériques sont aujourd'hui omniprésents, chez les enfants jusqu'aux plus âgés, et leur maitrise plus que jamais indispensable à notre vie quotidienne, dans une société qui se dématérialise, il n'est pas concevable qu'une partie de la population en reste éloignée et se trouve ainsi fragilisée.

3 projets opérationnels sont proposés pour la période 2018/2020 :

- Construire une offre d'accompagnement des citoyens dans les démarches administratives dématérialisées, notamment en facilitant un « service mobile numérique » des agents municipaux
- Construire une offre d'apprentissage des savoirs de base de l'Internet, de l'ordinateur (seniors, personnes précaires...)
- Accueil des habitants dans des cybers-espaces pour un accompagnement personnalisé et individuel par un personnel formé pour des ateliers numériques en réponse aux nécessités numériques du quotidien

Une Gouvernance partagée:

Après deux premières années de mise en œuvre de la dynamique « Lomme en transitionS », il apparaît nécessaire d'adapter la gouvernance au retour d'expériences réalisées.

L'engagement des habitants et des acteurs de la ville est la condition de réussite d'une démarche de ville en transitions. C'est aussi la condition de l'appropriation et de la contribution de tous à un véritable projet territorial de transformation écologique, économique, sociale et citoyenne.

Au niveau de la commune, la démarche est animée au sein d'un Comité de la transition, ouvert à tous et en particulier aux représentants des forces vives du territoire : institutions partenaires, acteurs économiques, associations, personnalités, comités de la démocratie participative...Le Comité de la transition se veut un facilitateur des coopérations et des initiatives de transitions. Il se réunit soit en plénière pour échanger sur les différentes initiatives menées sur la ville, soit en réunion thématique sur une problématique précise avec la présence d'experts ou de personnalités pour avancer collectivement sur une culture commune de la transition : l'arbre en ville, l'éducation à l'environnement.....

Tous les deux ans, est organisé un « Forum de la transition ». Il est ouvert à tous, il rassemble les actions, les projets et les attentes des forces vives du territoire. C'est un lieu de débat, de convergence et co-construction des ambitions et des orientations de « Lomme en transitionS ». Il permet de valoriser et de partager auprès du plus grand nombre ce qui est engagé, et de rechercher un effet d'entraînement.

Les instances de démocratie participative du Labo citoyen seront pleinement associées à la dynamique de transitions et à son « Forum de la transition », point d'orgue de la dynamique recherchée.

Au niveau des services de la ville, la démarche est animée par un Comité de pilotage composé des élus référents, des directeurs de pôles, des responsables de services et chargés de mission directement impliqués dans les actions prioritaires décrites dans cette délibération.

Le plan annuel d'actions

A l'issue de chaque Forum, des objectifs opérationnels prioritaires associés à un plan d'actions prévisionnel pour deux ans, portant sur les quatre axes de « Lomme en transitionS » sera soumis à l'approbation du Conseil Communal de Lomme. Un bilan des actions de l'année précédente sera présenté.

En conséquence, le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

♦ VALIDER le plan d'action de « Lomme en transitionS »

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : Mme ACS - M. HENRI - M. NIEUVART (pouvoir) - M.CAUX (pouvoir) Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme